

FORMATION EN HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE NF C 18550

B0L-B1L-B2L-B1VL-B2VL-B1XL-B2XL- BCL-BRL-BEL ESSAI



Formation en lien avec les domaines
VI et TP



Référent formation habilitation et
électricité

M. GELLÉ CYRIL

c.gelle@enseignant.isaac-etoile.fr

Pour tout contact :

M. TOURNAT Nicolas

n.tournat@enseignant.isaac-etoile.fr
06.32.88.79.51



OBJECTIFS

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550, pour intervenir sur les VEEE (Véhicule Énergie Électrique Embarquée).
- Être capable d'effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de batterie électriques de stockage, de traction.
- Être capable d'évaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser sur VE/VH.



DÉLAIS D'ACCÈS

- Admission définitive à la signature du contrat par l'entreprise et à réception de la convocation



Pré requis

Bonnes connaissances techniques en
électricité (véhicules et engins). Bonne
maîtrise de la langue française



Public

Tous salariés devant effectuer des
opérations d'ordre électrique : travaux
et interventions sur des véhicules et
engins consignés ou mis hors tension.



DOCUMENTS REMIS À LA FIN DU STAGE

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-550
- Attestation de fin de formation et avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-550



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2023

- Taux d'obtention : 96%
- Nombre de stagiaire / an : 51
- Taux satisfaction à chaud : 4,47/5 ★★★★★
- Nombre de session / an : 9

Plus d'information sur notre site internet



ET APRÈS

Le titulaire de l'attestation peut intervenir sur un véhicule électrique ou hybride sous réserve de l'habilitation par l'entreprise.



RÉFÉRENT HANDICAP

- Locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.
- Mise en relation avec le référent handicap
- **Mme Véronique LEGRAND** au **05.49.50.34.19**
- Mail : secretariat-cf@isaac-etoile.fr



Tarif

2100 euros (tarif partenaire)/session
ou

470 euros / personne

Possibilité de faire la formation sur site entreprise

(CFA non soumis à la TVA)

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires



Durée

14 heures (2 jours)

6 personnes maximum



Parcours pédagogique

- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX).
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes).
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac , une capacité ≤ 180 Ah.
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- Caractériser le domaine des opérations sur batterie rentrant dans l'habilitation B2XL "opération batterie".
- Identifier les différents niveaux d'habilitations et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des opérations sur batteries avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun).
- Citer les zones d'environnement et leurs limites.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation tel que le nappage (B1VL et B2VL).
- Permettre la consignation d'un véhicule en respectant la procédure.
- Nommer les documents applicables aux opérations d'ordre électrique (autorisation de travail, instruction de sécurité, avis de fin de travail).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Mise en situation pratique
- Contrôle de connaissance et de savoir faire

Modalités d'évaluation

Contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.